Muriel Lacoue-Labarthe rejoint le collège de l'Autorité de la concurrence

Publié le 22 mai 2025

Par décret du Président de la République en date du 20 mai 2025, Mme Muriel LACOUE-LABARTHE, conseillère maître à la Cour des comptes est nommée membre du collège de l'Autorité de la concurrence, au titre des membres ou anciens membres du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation, de la Cour des comptes ou des autres juridictions administratives ou judiciaires, en remplacement de M. Jean-Baptiste GOURDIN qui a démissionné pour prendre les fonctions de président du Centre national de la musique. L'Autorité remercie chaleureusement M. Jean-Baptiste Gourdin pour son engagement et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Notice biographique

Ancienne élève de l'ENA (promotion Nelson Mandela) et diplômée de la section service public de l'Institut d'études politiques de Paris (1997), Muriel Lacoue-Labarthe commence sa carrière en 2001 à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), où elle occupe les fonctions d'adjointe, puis de cheffe de bureau des concentrations et des aides d'État. En 2005 elle rejoint la Commission européenne en tant qu'experte nationale détachée à la Direction générale de la concurrence.

De retour à Paris en 2007, elle intègre le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) comme cheffe du secteur « marché intérieur, consommateurs, concurrence, aides d'État et armement ». En 2010, elle rejoint la

Direction générale du Trésor où elle dirige le bureau de la coordination et de la stratégie européenne, avant de devenir, entre 2012 et 2014, conseillère du ministre de l'Économie et des Finances.

Elle est ensuite nommée sous-directrice des affaires européennes à la direction du Trésor de 2014 à 2016. En 2016, elle retourne pendant un an à la Commission européenne en tant que chargée de mission auprès du directeur « Politique, stratégie, coordination et communication » de la Direction générale des affaires économiques et financières.

De 2017 à 2024, elle poursuit sa carrière à la Direction générale du Trésor, où elle exerce successivement les fonctions de :

- sous-directrice de la politique commerciale, de l'investissement et de la lutte contre la criminalité financière (2017-2020) ;
- cheffe du service des affaires bilatérales et de l'internationalisation des entreprises (2020-2021) ;
- directrice générale adjointe du Trésor (2021-2024).

Elle a exercé la fonction d'administratrice de la Banque européenne d'investissement entre septembre 2014 et décembre 2015, puis d'avril 2023 à juin 2024.

Depuis juillet 2024, Muriel Lacoue-Labarthe est conseillère maître à la Cour des comptes.

Pour mémoire, le collège de l'Autorité se compose de 17 membres au mandat irrévocable. Le président et les quatre vice-présidents exercent leurs fonctions à plein temps, tandis que les 12 autres membres sont non permanents.

Les membres sont issus de la sphère publique mais également de la sphère privée : ainsi magistrats, professeurs d'université, responsables économiques,

représentants d'organisations professionnelles ou d'associations de consommateurs croisent leurs points de vue lors des délibérations

> Pour en savoir plus

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les médias
06 21 91 77 11
Contacter par mail